Bulletin municipal n°42 - Janvier 2018

POISSON

Une commune accueillante et vivante



CONSEIL NATIONAL
Village Fleuri
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS







Vous trouverez les réponses du quizz-photos 2017 sur le site internet de la commune :

www.commune-poisson.fr



Pour faire vivre ce site, merci de transmettre vos suggestions, idées ou informations en mairie.
mairie.poisson@wanadoo.fr



Mot du maire

Chers amis et concitoyens

« La règle d'or de la conduite est la tolérance mutuelle, car nous ne penserons jamais tous de la même façon, nous ne verrons qu'une partie de la vérité et sous des angles différents ! »

Cette phrase de Gandhi devrait être affichée dans tous les bureaux des décideurs du monde, afin que tous les matins ils se souviennent qu'ils ne sont pas seuls, qu'ils n'ont pas la science infuse, que de la confrontation des idées jaillit forcément une vérité plus partageable. Se rappeler d'où l'on vient pour mieux savoir où l'on va et savoir demeurer humble et tolérant, telles sont à mon avis les qualités requises à quelque niveau que ce soit pour être un bon dirigeant.

En 2017 dans le monde, des personnages nouveaux ont fait leur apparition sur l'échiquier international, et on ne va pas s'en plaindre tant on attendait un renouvellement et, si possible, un rajeunissement de la classe politique. Seront-ils à la hauteur de nos espérances ? Sauront-ils imaginer un avenir meilleur et redonner confiance et espoir aux peuples ? Gardons l'espoir qu'ils placent les valeurs humaines au-dessus de toute autre considération.

En France et en Europe on note avec plaisir l'accalmie relative des attentats commis jusque dans nos campagnes ces trois dernières années par des fanatiques de tous ordres. On le doit pour beaucoup au formidable travail des forces de police, de gendarmerie et de notre armée qui, parfois au péril de leur vie, mettent en œuvre tout ce qui est en leur pouvoir pour déjouer en amont les tentatives d'attaques potentielles. Nous devons les remercier et les féliciter pour leur engagement.

Plus proche de nous, les 75 délégués des 44 communes regroupées depuis le 1er janvier 2017 au sein de notre nouvelle **Communauté Le Grand Charolais** apprennent à se connaître en travaillant ensemble dans les différentes commissions. Ils essayent, tant bien que mal, de faire face à tous ces changements qui leur ont été imposés dans l'urgence. L'année 2018 sera encore une année de transition au cours de laquelle il faudra valider l'harmonisation des compétences, sortir des conflits d'intérêt et s'occuper en priorité des habitants de nos communes. Toute l'énergie des élus doit tendre vers cette unique direction : l'amélioration constante de l'intérêt collectif. Nous devons offrir aux jeunes de notre territoire la possibilité d'y vivre, d'y travailler et par-delà de s'y épanouir. Tout ce qui ira dans le sens de la création d'emplois sera à privilégier.

À Poisson, cette année aura été marquée, entre autres, par deux évènements notables :

- L'obtention de la deuxième fleur, récompensant ainsi le travail de longue haleine de la commission fleurissement présidée par Christèle Clément-Pornin, 4ème adjointe, avec l'aide précieuse de notre employée communale Marina Wallet qui s'est beaucoup investie depuis deux ans pour cet objectif.

- Notre projet de chaufferie centralisée à bois déchiqueté est enfin entré dans sa phase active et verra son aboutissement dans les semaines à venir. Tous nos bâtiments communaux seront chauffés et nous revendrons aussi de l'énergie à quelques particuliers.

Vous trouverez, dans les pages de ce bulletin les détails des travaux auxquels se sont attelés les adjoints, conseillères et conseillers municipaux à qui j'adresse tous mes remerciements. Je remercie aussi nos agents communaux pour leur fidèle et constructive collaboration, les membres actifs de nos associations et vous tous qui participez à la vie de notre village.

Je souhaite la bienvenue aux familles nouvellement installées, un prompt rétablissement aux personnes affaiblies ou malades et à tous, une très belle année 2018.

Votre maire
Joël Guyot de Caila

État civil

Listé sur les registres de la commune



naissances

Gaspard LABARGE
né le 4 février à Paray-le-Monial.
Les parents sont domiciliés "Les Nicolins".

Axel BEAUCHAMP
né le 8 février à Paray-le-Monial.
Les parents sont domiciliés "Le Bois Jeune".

Louise GEVAUDAN
née le 14 avril à Paray-le-Monial.
Les parents sont domiciliés "L'Etang".

Alizée GAUTHERON
née le 17 avril à Paray-le-Monial.
Les parents sont domiciliés "La Côte Froide".

Max, Louis POLETTE
né le 7 mai à Paray-le-Monial. Les parents sont domiciliés "Allée des Châteaux".

Nolan MEHU
né le 30 juin à Paray-le-Monial.
Les parents sont domiciliés "La Bruyère".

Lilian, Matéo PERRAUD
né le 11 novembre à Paray-le-Monial.
Les parents sont domiciliés "Les Beuresses".

mariages

Ludovic GEVAUDAN et Jessica FAURE,
le 18 février.

Luc BERLAND et Caroline DUPONT,
le 22 juillet.

décès

Michel, Jean, Yves CHARVON
décédé le 29 janvier à Poisson, 63 ans.

Noël, Jean, Marie PERRAUD
décédé le 10 juin à Poisson, 88 ans.

Georgette COGNARD,
Veuve GONDOUX
décédée le 4 juillet à Charolles, 91 ans.

Jeanne Juliette BUTEAUD,
Veuve COGNET décédée le 24 juillet
à Mont-Saint-Vincent, 97 ans.

Françoise Marie DELANGLE, décédée le 13 novembre à Paray-le-Monial, 52 ans.

Non listés sur les registres de la commune

Edith RAY décédée le 28 février
à Paray-le-Monial, 96 ans.

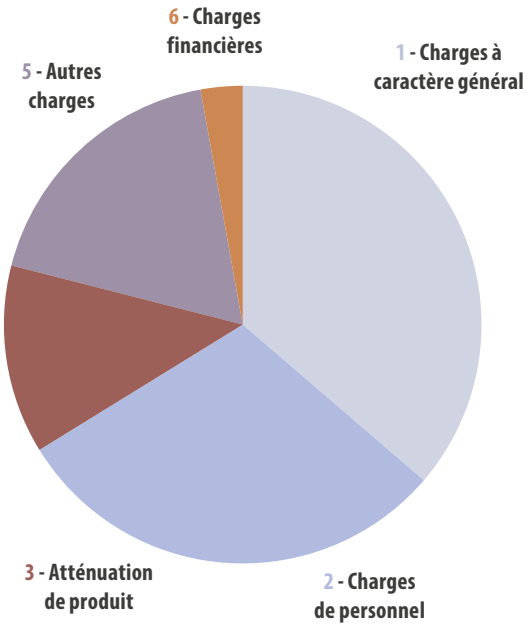
Marcel NIVET décédé le 15 septembre
à Charolles, 96 ans.



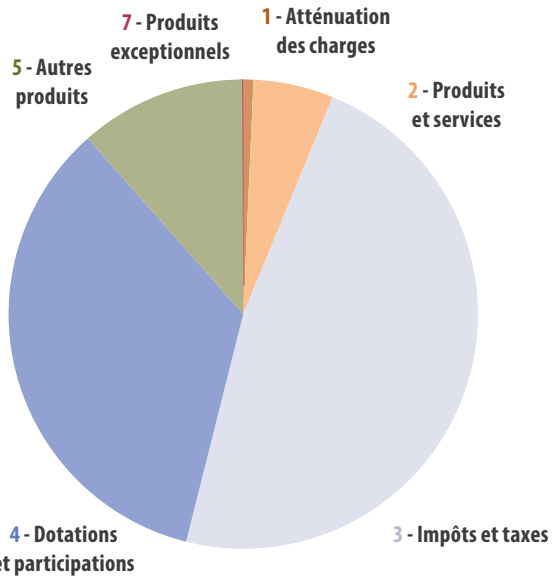
Fonctionnement

Faire fonctionner la commune au quotidien

DÉPENSES	2016	%
1 **Charges à caractère général** *Eau, énergie, combustibles, fournitures d'entretien, administratives, scolaires, entretien terrains, bâtiments, voies, réseaux, autres biens mobiliers, primes assurances, abonnements, documentations, indemnité comptable, hororaires, fêtes et cérémonies, frais postaux, téléphone, gardiennage, impôts fonciers.*	109 674,33 €	36,30
2 **Charges de personnel** *Salaires, cotisations patronales,assurance personnel, médecine travail*	90 352,52 €	29,91
3 **Atténutation de produits**	38 591,00 €	12,77
4 **Dotation aux amortissements** *opérations d'ordre*	0,00 €	0,00
5 **Autres charges de gestion courante** *Indemnités des élus et cotisations retraite*	54 943,14 €	18,19
6 **Charges financières** *Intérêts des emprunts*	8 560,63 €	2,83
7 **Charges exceptionnelles**	0,00 €	0,00
Total	302 121,62 €	100,00



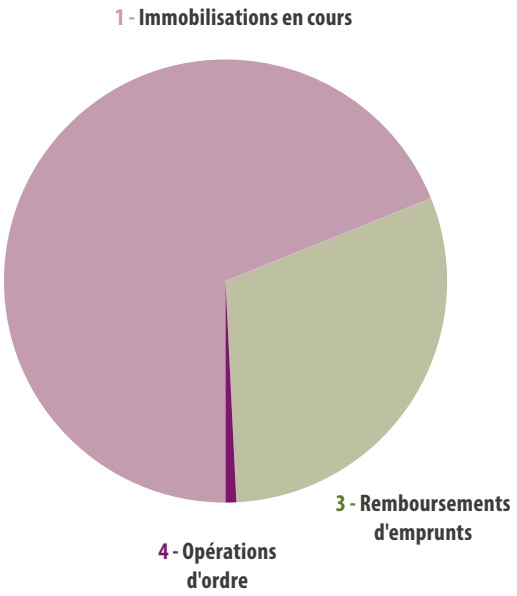
RECETTES	2016	%
1 **Atténuation de charges**	2 327,04 €	0,70
2 **Produits des services** *Concessions cimetière, Redevances occupation domaine public, remboursements par autres redevables*	18 392,74 €	5,53
3 **Impôts et taxes** *Contributions directes (TH,FB,FNB,TP) et taxe additionnelle*	158 751,58 €	47,69
4 **Dotations et participations** *Dotations : forfaitaire, solidarité rurale, élus locaux, participations Etat, Département et Région*	114 993,82 €	34,55
5 **Autres produits de gestion courante** *dont revenus des immeubles (locations logements et salle communale)*	38 215,92 €	11,48
6 **Opérations d'ordre**	0,00 €	0,00
7 **Produits exceptionnels**	171,34 €	0,05
Total	332 852,44 €	100,00



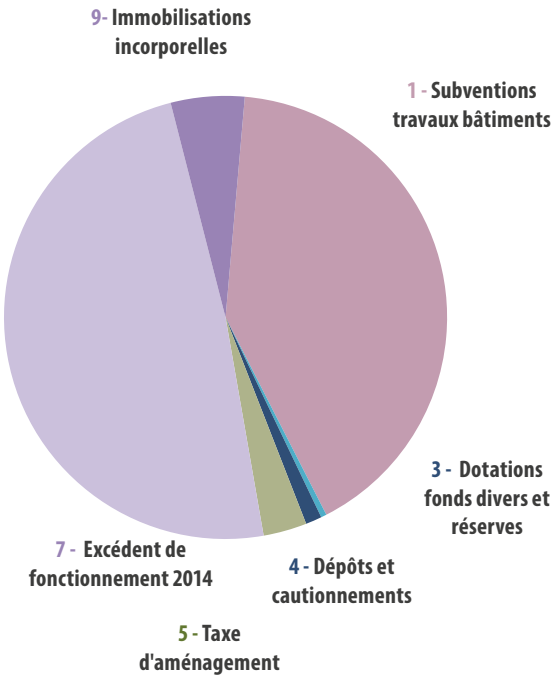
Investissement

Les opérations qui modifient la valeur du patrimoine de la commune

DÉPENSES	2016	%
1 Immobilisations en cours *Extension garage (57075,60 €) Travaux salle communale (21 646,16 €) Etude faisabilité pour chaufferie bois (6 000 €) Maîtrise ouvrage pour chaufferie bois (2 058,60 €)*	87 279,36 €	68,89
2 Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	0,00
3 Remboursement d'emprunts	38 428,89 €	30,33
4 Opérations d'ordre	990,42 €	0,78
Total	126 698,67 €	100,00



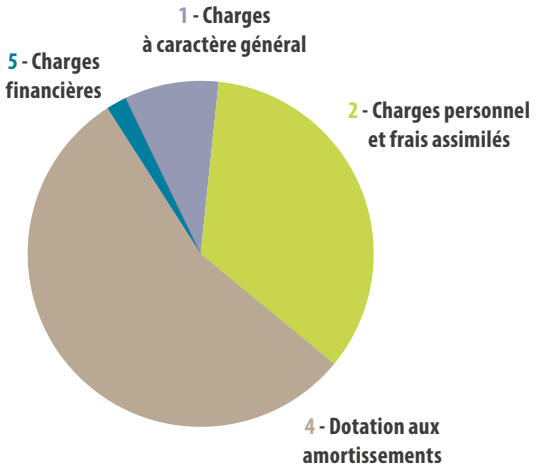
RECETTES	2016	%
1 Subventions Travaux bâtiments	59 140,06 €	41,09
2 Emprunts	0,00 €	0,00
3 Dotations fonds divers et réserves *(Remboursement TVA par Etat)*	589,00 €	0,41
4 Dépôts et cautionnements	1 700,00 €	1,18
5 Taxe d'aménagement *(Urbanisme)*	4 567,73 €	3,17
6 Opérations d'ordre	0,00 €	0,00
7 Excédent de fonctionnement 2014	70 180,52 €	48,76
8 Amortissements immobilisations	0,00 €	0,00
9 Immobilisations incorporelles	7 740,00 €	5,38
Total	143 917,31 €	100,00



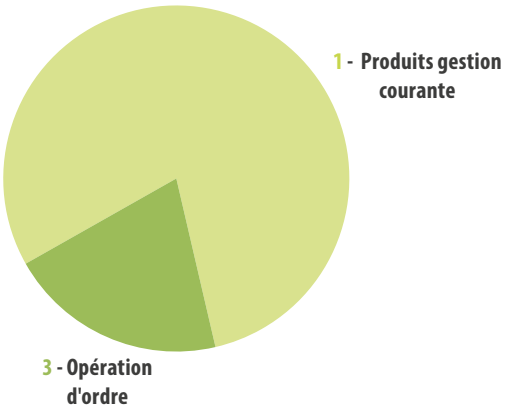
Assainissement

EXPLOITATION

DÉPENSES	2016	%
1 Charges à caractère général	641,95 €	8,81
2 Charges personnel et frais assimilés	2 500,00 €	34,32
3 Atténuation de produits	0,00 €	0,00
4 Dotation aux amortissements	4 004,00 €	54,96
5 Charges financières	139,18 €	1,91
6 Charge de gestion courante	0,00 €	0,00
7 Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00
Total	7 285,13 €	100,00

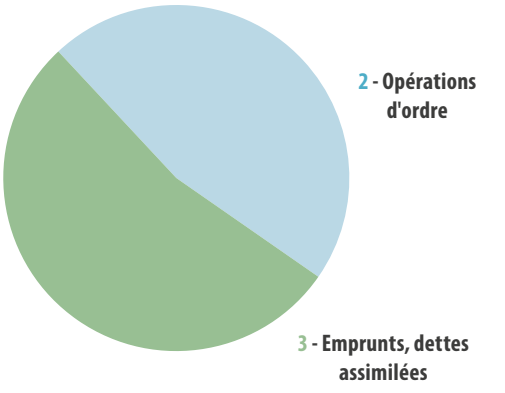


RECETTES	2016	%
1 Produits gestion courante *redevance Asst.*	8 107,39 €	79,56
2 Atténuation des charges	0,00 €	0,00
3 Opération d'ordre *amortissement subvention d'équipement*	2 083,14 €	20,44
Total	10 190,53 €	100,00

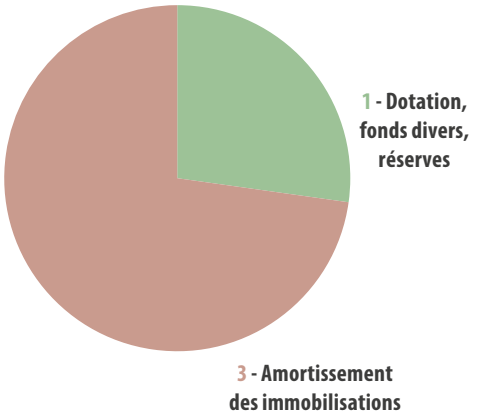


INVESTISSEMENT

DÉPENSES	2016	%
1 Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00
2 Opérations d'ordre *subvention Investissement*	2 083,14 €	46,61
3 Emprunts, dettes assimilées	2 385,84 €	53,39
Total	4 468,98 €	100,00



RECETTES	2016	%
1 Dotation, fonds divers, réserves	1 497,61 €	27,22
2 Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00
3 Amortissement des immobilisations	4 004,00 €	72,78
Total	5 501,61 €	100,00



La page des adjoints

Réalisations 2017

ENVIRONNEMENT
Christèle CLÉMENT-PORNIN

Comme annoncé dans le bulletin 2017, la commune a été proposée par le jury départemental pour concourir au jury régional dans le but d'obtenir une deuxième fleur.

C'est chose faite, la nouvelle a été annoncée le samedi 2 décembre 2017 au Conseil Régional de Dijon : une très grande fierté pour Poisson et ses 600 administrés, vingt ans après l'obtention de la première fleur.

Rien ne serait possible sans les bénévoles, les élus, les employés communaux et la population qui font de leur mieux pour garder un environnement agréable (entretien des haies, des hameaux…) geste auquel le jury a été très sensible lors de sa visite début août 2017.
Cette seconde fleur a été acquise sans engager de frais supplémentaires au budget communal. Seuls des aménagements simples et cohérents de notre patrimoine ont suffi à convaincre !

VOIRIE
Jean-Paul BRIVET

L'entretien de nos chemins et routes prend du temps à nos employés. En effet, de la fauche des accotements au bouchage de "nids de poules" sur les goudrons avec de l'enrobé en passant par le nettoyage des saignées et bordures et surtout la mise en place de grès sur les voies et chemins communaux, Marina et Philippe sont fréquemment sollicités. Leur travail est effectué avec sérieux et je leur adresse mes remerciements.

Travaux en charge du budget communal

La Poste : ce service a été doté d'une rampe d'accès grâce aux travaux des entreprises Remondière et Thibaudier pour un coût total : 1688 € HT.

Entretien des chemins avec apport de grès de chez SAS Sivignon pour la somme de 2 018 € HT.

Travaux en charge de la Communauté de Communes Le Grand Charolais réalisés par l'entreprise Thivent sur les voies communales :

- VC de Sermaize (bordures, regard, reprises en enrobé) pour 13 298 € HT.
- VC de la Charmille à l'Étang (déflachage monocouche sur 640 m) pour 3 391 € HT.
- Trottoirs côté "La Poste" (enrobé et bordures) pour 10 000 € HT.
- Trottoirs côté église (enrobé, bordures) pour 12 000 € HT. Ces travaux sont repoussés en raison de l'installation du réseau de chaleur. Si le temps le permet nous aurons un trottoir neuf au printemps prochain.
- Des travaux d'élagage le long de certaines voies communales sont en cours.

Il a été procédé à l'acquisition d'une tronçonneuse et d'un pique-balles afin d'aider aux chargements pour la somme de 678 € HT.

BÂTIMENTS – CIMETIÈRE
Gérard BODET

Après plusieurs années de réflexion et d'études, la chaufferie communale par bois déchiqueté a pu voir le jour grâce à un taux prévisionnel de subvention atteignant les 80 %. Une bonne partie de nos bâtiments sera chauffée par cette chaudière à énergie renouvelable (école, cantine, salle communale, mairie, logements) ce qui supprimera nos trois chaudières à fuel de plus de 30 ans de bons et loyaux services.

Deux habitations privées seront également raccordées sur ce mode de chauffage. Je pense que les premières fumées s'échapperont dans les airs en début d'année 2018.

Chaufferie : les travaux de construction de ce bâtiment, confiés à l'entreprise "Le Energie" et sous-traités par l'entreprise Pommier, ont réellement débuté en novembre. Ils ont été précédés dès le mois d'octobre par l'enfouissement du réseau de chaleur (réseau primaire) exécuté par l'entreprise sous-traitante Bourgeon TP.

Salle communale et bibliothèque : l'installation d'une chaudière à bois déchiqueté destinée à chauffer les locaux communaux a nécessité l'installation d'un réseau secondaire (pose de radiateurs dans tout le bâtiment de la salle communale). Ces travaux, confiés à l'entreprise Rotat-Charcosset, sont en cours de réalisation. Par la même occasion, les employés ont procédé à la réfection de la peinture de la cuisine.

Bibliothèque : aidés des employés communaux, les bénévoles ont dû procéder au déménagement de leur local afin que les entreprises Bouiller et Paray Lino procèdent à des travaux devenus nécessaires. Cette pièce n'ayant pas subi de relooking depuis 1987, année d'ouverture de la salle communale (coût 7 702 € HT). Marina et Philippe ont également prêté main forte pour la peinture des étagères. La dématérialisation de la gestion des livres est en cours depuis l'acquisition d'un nouveau matériel et d'un logiciel de gestion approprié.

À la demande des utilisateurs de la grande salle, la commune a acheté 10 tables et 60 chaises pour un coût de 2 991 € HT. Le Comité des Fêtes a aussi changé une grande partie de la vaisselle.

FINANCES – Michelle BONNOT

Le budget 2017 et ceux à venir… ont été et seront, de par la baisse des dotations et la survenue de dépenses imprévues, de plus en plus difficiles à équilibrer. L'aménagement de la chaufferie débuté en septembre 2017 a nécessité de voter un budget annexe (comme celui créé en 1977 pour l'assainissement collectif) permettant ainsi son assujettissement à la TVA du fait de la revente d'énergie à des particuliers. Ce budget, dont les dépenses étaient initialement prévues dans le budget communal, vous sera présenté en détail l'année prochaine.

Les présidents de commissions veillent à ne pas dépasser les crédits qui leur sont impartis lors du vote par le Conseil Municipal tout en conservant les investissements nécessaires pour que les habitants vivent au mieux dans leur village.

PRÉVISIONS 2018

Chaufferie : il sera procédé à la suite des travaux à la chaufferie avec installation des chaudières, essais et branchements devant être réalisés d'ici le mois de février.

Salle : quelques travaux d'isolation et rénovation de la salle de réunion du 1er étage et du local jeune seront entrepris.

Voirie : les travaux seront priorisés en fonction des disponibilités budgétaires.

Fleurissement : notre objectif est toujours le même. Tout sera mis en œuvre pour fleurir notre village.

Nous avons obtenu une subvention de 70 % (1 610 €) du Pays Charolais Brionnais pour aménager un chemin de maraude. Le concept vise à planter une trentaine d'arbres fruitiers d'anciennes variétés sur des places et chemins de la commune afin que les habitants puissent retrouver les saveurs d'antan tout en se promenant.
Une réflexion sera engagée pour tenter de planter davantage de plantes vivaces ce qui, selon le conseil du jury, permet d'embellir les massifs à moindre frais.

Michelle Bonnot, Jean-Paul Brivet, Gérard Bodet, Christèle Clément-Pornin, responsables des Commissions, ainsi que leurs membres, remercient les employés communaux pour leur travail et vous adressent leurs vœux de bonne et heureuse année 2018.

La chaufferie centralisée à bois déchiqueté



Il y a déjà quelques années que ce projet était dans les cartons du Conseil Municipal, mais au vu de l'importance du dossier et des montants prévisionnels de l'investissement, il nous a fallu un certain temps pour nous y atteler. En 2014, année de renouvellement du Conseil, suite à des signes répétés de faiblesse de nos chaudières fuel, nous nous sommes rapprochés de l'Agence Technique Départementale pour lancer une étude de faisabilité.

Les conclusions du rapport nous ayant confortés dans notre idée, nous avons lancé un appel à candidature pour trouver l'agence spécialisée dans ce type d'installation et c'est finalement le Cabinet Kalice d'Aix les Bains qui a obtenu le marché début 2016. Cette étude d'un montant de 22 000 € HT est financée à 70 %. Ce fut ensuite la recherche des subventions et l'appel d'offres pour trouver l'entreprise la mieux à même de réaliser les travaux. Notre choix s'est porté, au printemps 2017, sur la Société LE ENERGIE du Puy de Dôme qui était la moins chère et avait fait le choix de faire appel à des sous-traitants locaux. Montant du marché arrondi à 400 000 € HT financé à 80 %.

Les travaux ont débuté à l'automne et seront achevés courant février de cette année.

L'énergie sera revendue aux logements privés par contrat de régie avec une part abonnement et une part consommation.

Quelques chiffres :

470 mètres de réseau enterré,

8 branchements - école (2), salle communale, mairie, 3 logements privés et le restaurant de La Poste,

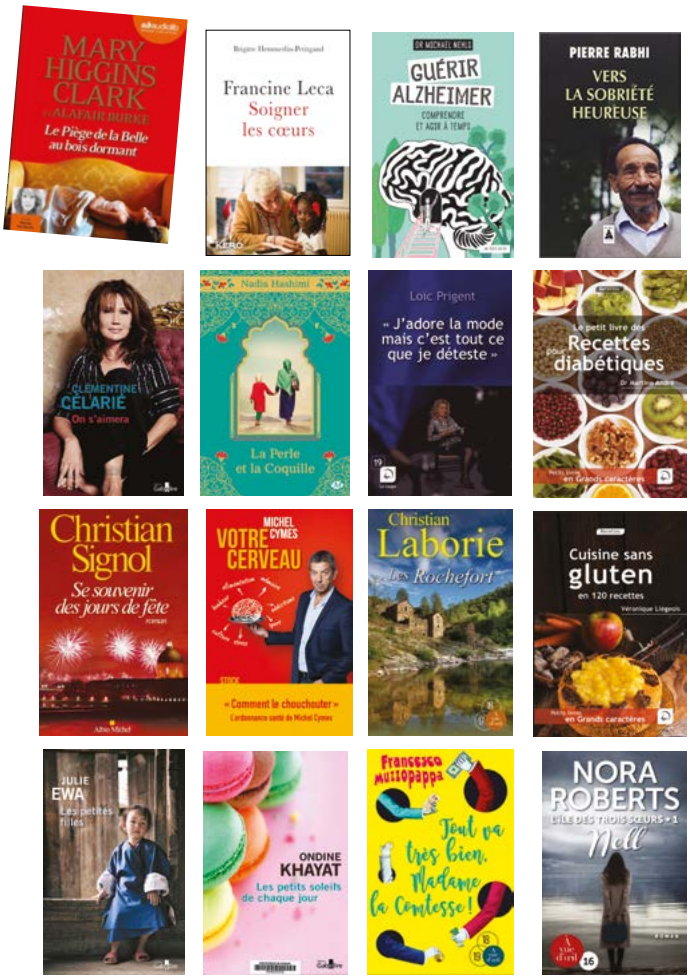
1 chaudière bois 110KW,

1 chaudière fuel 200KW (en secours)





Bibliothèque



La réflexion menée autour de l'informatisation en 2016 a abouti à sa mise en route début 2017.

Une première journée de formation, avec une formatrice de la société Décalog, a permis à l'équipe d'intégrer les bons outils pour enregistrer chaque ouvrage de la bibliothèque.

Fin septembre les 3000 livres étaient mémorisés dans le logiciel spécialisé.

Il était prévu d'ici la fin de l'année, 2 journées complémentaires de formation, nécessaires pour mettre en route les prêts et les consultations pour les lecteurs via le logiciel.

Elles seront reportées en 2018 ; nous avons dû vider toute la bibliothèque pour un bon lifting des murs et la pose de nouveaux radiateurs adaptés au nouveau chauffage communal.

Toute l'équipe a le plaisir de vous accueillir, depuis le 15 janvier dans un local lumineux et informatisé.

Les mardis de 10h30 à 11h30
Les mercredis de 10h à 12h
Les samedis de 10h à 12h

Le 2ème jeudi du mois : portage de plusieurs exemplaires à l'Amicale des Aînés avec Mesdames Méline et Dumont.

Employée communale : **Cécile Furtin**

Bénévoles : **Henriette Nevers, Simone Pichard, Jocelyne Couturier**

Bénévole diplômée : **Jocelyne Murard**

Tél. 03 85 81 56 07 / 09 61 33 63 12

Mail : bibliotheque.poisson@hotmail.fr

Livres Jeunesse en 2017



École

par l'équipe enseignante





L'école de Poisson compte 35 élèves (5 PS, 5 MS, 3 GS, 5 CP, 6 CE1, 3 CE2, 3 CM1 et 5 CM2). Ils sont répartis en deux classes :

- ***M. Michaud prend en charge les PS-MS-GS-CP. Il est assisté de Mme Julien, ATSEM.***
- ***Mme Gueugnon prend en charge les CE1-CE2-CM1-CM2. La direction de l'école est aussi assurée par Mme Gueugnon.***

Bilan 2016/2017

Rugby : les élèves du CP au CM2 ont pu bénéficier de séances de rugby avec M. Rozier, intervenant agréé et éducateur au club de Rugby XV Charolais-Brionnais.

Handball : les élèves de CE1 au CM2 ont eu un cycle de handball avec leurs enseignantes. Cela a abouti à deux rencontres inter-écoles à Vitry en Charollais : une pour les CE et une pour les CM.

Chanteur : les élèves de la maternelle / CP ont reçu la visite de Bernard Python, chanteur pour enfants au mois de septembre.

Marché de Noël : à l'occasion des illuminations, les enfants ont confectionné des petits objets qui ont été mis en vente au profit de la coopérative scolaire.



Voyage scolaire : les élèves des deux classes se sont rendus à la volière du Forez à Marcilly le Châtel. Ils ont pu visiter la volière le matin en participant à différents ateliers selon leur âge et assister à un spectacle de rapaces l'après-midi.

Don du sang : les élèves de CE2-CM1-CM2 ont participé à une intervention proposée par l'Amicale des donneurs de sang. Une première séance a eu lieu à l'école pour expliquer le fonctionnement du don du sang. Lors de la deuxième séance, les élèves se sont rendus à la salle des fêtes pour voir comment se déroule la collecte.

Jardin : les élèves de la maternelle / CP ont entretenu un petit jardin à côté de l'école. Ils ont planté des radis, différentes fleurs, des tournesols et des salades. Ils ont même pu déguster leurs radis à la cantine !

Fête de l'école : elle s'est déroulée le samedi 1er juillet à la salle des fêtes de Poisson. Elle était sur le thème des métiers. S'en est suivi un repas organisé par l'AEP.

Les projets 2017/2018

Rugby : six séances de rugby ont été reconduites cette année avec les élèves du CP au CM2 avec les intervenants du Rugby Club Charolais-Brionnais.

Projet contes : en première période les élèves ont étudié les contes traditionnels. Certains CE/CM sont allés lire un conte dans la classe de maternelle/CP. D'autres types de contes seront étudiés tout au long de l'année.

Cirque : nous nous sommes rendus à un spectacle du cirque Amar à Autun. Nous allons travailler sur le cirque toute cette année scolaire. Ce projet aboutira sur un spectacle de cirque sous chapiteau en octobre 2018.

Marché de Noël : le traditionnel marché de Noël a été reconduit cette année le vendredi 8 décembre 2017. Les enseignants ont tenu un stand avec les objets fabriqués par les enfants.

Cinéma : la dernière semaine avant les vacances de Noël, les élèves se sont rendus au cinéma de Charolles pour voir un dessin animé.

Noël de l'école : il est offert par le Restaurant scolaire à tous les enfants de l'école et aux membres de l'équipe éducative. Il s'est déroulé le vendredi 22 décembre 2017. Les élèves se sont régalés comme à l'accoutumée ! Merci à Christiane Bodet et aux parents d'élèves pour l'organisation du repas !

Après le repas, le Père Noël de l'AEP est venu rendre visite aux enfants dans la salle des fêtes pour apporter un sachet de friandises à chacun et des cadeaux tels que des jeux pour la cour.

Partenariat avec les aînés : les élèves vont travailler quelques après-midi dans l'année avec des personnes l'Amicale des aînés sur différents thèmes : école d'aujourd'hui / d'autrefois, objets anciens, jeux de société, travaux manuels… Des repas intergénérationnels pourront être pris à la cantine.

Fête des écoles : elle aura lieu le samedi 30 juin 2018.



Association Éducative et Restaurant scolaire

Une volonté partagée

par Estelle Beauchamp

L'année 2017 se termine pour l'équipe de l'Association Éducative et du Restaurant scolaire avec une motivation à pérenniser les activités existantes et à la recherche de nouvelles.

L'objectif étant de participer aux divers besoins de l'école et de faire de Poisson, de par ses manifestations, un village « actif » où il fait bon vivre.

Des activités sportives

Depuis plusieurs années Alban Fodera de Brionnais Découvertes anime des séances de gym douce et tonique tous les mardis à la salle communale.

Suite au succès de la première édition de la Nocturne de Poisson et grâce à l'aide de Laurent Magny, Didier et Pierre Méline, la course a été reconduite. Les plus petits ont, quant à eux, pu faire quelques activités avec Arnaud Michaud, instituteur, sur le city stade avant de se présenter sur la ligne de départ.

Des changements sont attendus pour 2018…

Des animations et des sorties

Lors du traditionnel carnaval, parents et enfants se sont costumés et ont dansé ensemble avant de se rassembler autour du bûcher pour dire au revoir au bonhomme d'hiver. Pour clore cette après-midi festive, le Restaurant scolaire a organisé une vente de pizzas faites par le boulanger.

Du 10 juillet au 21 juillet 2017, une quarantaine d'enfants a fréquenté le Centre de loisirs organisé par l'Association Éducative de Poisson. Cécile Furtin, responsable de cet accueil de loisirs a été secondée dans sa tâche par Rahma Jouet et Myriam Basset. Elles ont animé toutes les trois les activités proposées aux participants, dans les locaux scolaires mis à disposition par la municipalité. Jeux sportifs et de société, chants, danses, activités manuelles, cuisine. Bowling, sortie au Lac des Sapins et trois mini-camps ont été au programme de cette quinzaine de juillet 2017.

L'excitation, les rires et les chants régnaient également lors du Noël de l'école. Un repas a été offert par le Restaurant scolaire. Puis ce fut l'arrivée du Père Noël qui a été particulièrement généreux en offrant plusieurs vélos et trottinettes aux enfants. Une vente de jacinthes avait été également réalisée par les membres du Restaurant scolaire.

Des manifestations lucratives

En mai dernier, le Restaurant scolaire a décidé de remonter le temps en organisant une soirée "années 80" où costumes et repas dansant étaient à I'honneur. Franck Pellenard a su attirer les papilles de 140 invités avec sa paella.



La fête scolaire s'est déroulée début juillet où parents, familles et amis ont pu découvrir le spectacle des enfants. À son issue, ils ont pu profiter pleinement de la kermesse.

Le vide-greniers de septembre a rassemblé une cinquantaine d'exposants malgré un temps quelque peu maussade.

Le traditionnel concours de Manille a connu un beau succès avec 74 doublettes à la suite duquel un repas était servi.

En 2018, on se rassemble

Face à la démission de l'ensemble des membres du bureau du Restaurant scolaire, deux membres de l'Association Éducative ont décidé de reprendre le flambeau. L'objectif étant de garder Christiane Bodet, salariée de I'association pour son savoir-faire aussi bien en terme de qualité de repas que de gestion du Restaurant scolaire.



Suite à cela un bureau commun aux deux associations s'est formé depuis octobre dernier :

Présidente : Estelle Beauchamp
Secrétaire : Mathilde Reymondon
Trésorière : Edwige Rajaud
Membres : Jean-Claude Basset, Jessica Girard, Thierry Vincent, Bernadette Guirriec, Rémi Demas, Nadine Girard, Jean-François Borde, Fabienne Fayard, Michel Vinauger, Céline Laforet, Yves Chatagnier, Élodie Rude-Signoret, Vanessa Boulot.

Du fait d'une baisse des effectifs de l'école engendrant une baisse de fréquentation de la cantine, nous proposons depuis mi-novembre aux adultes, notamment aux aînés, de venir déjeuner au repas de midi avec les enfants pour un tarif de 5,50 €.

Un appui financier pour les activités scolaires

Les bénéfices sont en partie attribués aux projets scolaires : cadeaux de noëI, sorties culturelles, venue d'un cirque pendant une semaine en octobre 2018…

Le mot de la présidente

Cette fin d'année, d'où découlent changement et remaniement, s'achève pour l'AEP et le Restaurant scolaire. Notre calendrier est bien rempli par différentes manifestations qui nous permettent d'avoir un bilan positif. Nous avons eu des doutes, des interrogations mais la solidarité, l'enthousiasme et la convivialité font les forces de nos Associations.

À toutes et tous qui ont participé à nos côtés aux diverses manifestations, que vous soyez membres du conseil d'administration, parents d'élèves, membres d'autres associations de Poisson, de la Municipalité, recevez nos plus profonds remerciements. Cette solidarité nous permet de poursuivre ou de créer de beaux projets. **www.aepoisson.fr**







Comité des Fêtes

par Mathieu Guyot de Caila



C'est en vers et pas contre tous, que je vous propose de revivre l'année 2017 du comité, remplie de bons moments :

C'est en février
Plein d'humour et d'amitié
Que « jolis » rêvaient

Avec Benichoux
Le temps d'une soirée, uni
Le village riait

En juin : « En marche »
Sur nos chemins, impossible
Sans casser des œufs

Plus de neuf centaines
Pondus, cassés, battus, puis
C'est l'oml'ette aux lards !

En juillet, venus
Nombreux, marins de l'Arconce,
Déguster nos moules

Juste par plaisir
Un soir d'été, en plein air
Guincher à Poisson !

Tout illuminé
Notr' bourg devient féérique
Et nos cœurs légers...

Le « Haïku » est une forme de poésie très concise de dix-sept syllabes, en trois vers (respectivement de 5, 7 et 5 syllabes), usant parfois d'humour pour suggérer un sentiment, évoquant en général des émotions, le moment qui passe, qui émerveille ou qui étonne…



En ce début d'année, nous accueillons 3 nouvelles recrues motivées : Jeanne Brivet, Camille Jayet et Vincent Gautheron. Nous sommes donc maintenant 15 membres, dynamiques et enthousiastes à l'idée de se retrouver pour animer notre village. Je souhaite pleine réussite à Xavier Foret qui, après avoir passé 10 ans à mes côtés au sein du bureau, a accepté d'en devenir le nouveau président. Il sera épaulé par Sylvie Bonnardot (vice-présidente) et Pierre-Emmanuel Paqueriaud (vice-président) pour aborder cette nouvelle année pleine de projets, notamment celui de fêter les 40 ans de notre association !! Vive le comité ! Vive Poisson !!



Chanter à Poisson

par Joël Guyot de Caila



Chœur du Val d'Arconce en fête

Chanter à Poisson c'est possible… sous la pluie ou dans sa douche, à tue-tête ou en catimini, seul ou accompagné, chanter c'est donner du souffle à la vie, c'est prendre un temps de respiration si nécessaire pour calmer les stress qui nous assaillent en permanence dans la vie trépidante que nous vivons. Une thérapie simple et peu onéreuse…

C'est ce que vous propose l'Association Musicale du Charolais-Brionnais dont le siège social est à Poisson. Depuis plus de 35 ans le **Chœur mixte du Val d'Arconce**, placé sous la direction de Bernard Renaux, répète tous les lundis soir à la salle communale. Cette chorale composée d'une trentaine de chanteuses et chanteurs a donné 8 concerts cette année dans la région avec toujours le même engouement. Le répertoire est très varié et plaît beaucoup autant aux interprètes qu'aux spectateurs.

Le **Chœur des Hommes du Pays Charolais** créé il y a six ans est dirigé par André Forest. Il est composé d'une quarantaine d'hommes qui se retrouvent deux fois par mois à Poisson pour vivre ensemble une aventure humaine extraordinaire. 11 concerts ont été donnés cette année dont une tournée de trois jours en Moselle qui aura laissé un très bon souvenir à tous les participants.

Vous pouvez rejoindre l'un ou l'autre des deux groupes à tout moment, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons si vous avez envie de chanter.

En 2018 de nombreux concerts sont déjà programmés mais nous vous donnons rendez-vous dans l'église de notre village le 28 avril prochain pour une exceptionnelle édition de l'**Avril de Poisson**. Un jeune quatuor vocal italien, rencontré lors du festival en Moselle, a accepté de faire le déplacement pour cet évènement et sera donc notre invité d'honneur. Il n'y aura pas assez de place pour tout le monde, je vous conseille donc de préréserver vos places dès maintenant. (S'adresser en mairie)

Chœur des Hommes en Moselle



Amicale pour le don du sang bénévole

par Céline Bernard

Donner son sang, une manière concrète d'aider les malades du cancer à lutter contre la maladie… Saviez-vous qu'en 2016, la générosité des donneurs de sang a contribué à soigner près de 9 250 personnes atteintes de cancer en Bourgogne Franche-Comté ?

Cette année 2017 a été un peu particulière car nous avons perdu deux membres : Noël Perraud et Michel Charvon, amicalistes actifs, dans l'Amicale depuis de nombreuses années, et notamment dans le bureau de celle-ci.

Le bilan de cette année reste satisfaisant avec une hausse des dons de sang,

Soit 134 dons prélevés (123 en 2016) et surtout 7 nouveaux donneurs (dont 2 avaient signé une promesse de dons).

Tout cela grâce aux affiches mises dans les communes rurales voisines et commerces locaux, distribution de flyers, SMS de l'Établissement Français du Sang, panneaux mis pour annoncer la collecte, mails envoyés aux associations et surtout le bouche à oreille.

Nous avons participé à différentes manifestations avec les autres associations de la commune ; la veillée Jeux avec le Comité des Fêtes, la course nocturne organisée par l'AEP, la marche de la Pentecôte.

Nous avons effectué notre habituelle distribution de colis aux aînés (plus de 75 ans).

Nouveauté : le 16 juin une demi-journée de sensibilisation s'est faite à l'école avec les élèves de CE/CM de Mme Bourgeon ; Mme Pasquier et son collègue sont intervenus pour expliquer le don du sang ; les élèves étaient très attentionnés, beaucoup de questions. Visite de la collecte 8 jours après, le 23 juin, avec goûter des enfants.

Enfin, nous avons participé au vide-greniers de l'école en installant notre stand afin de sensibiliser au don du sang ; malgré la météo incertaine, beaucoup de contacts, des personnes se renseignant sur les conditions pour donner son sang, informations aussi données sur la prochaine collecte

À noter pour 2018

Vendredi 16 février : don du sang de 15h30 à 19h30

Dimanche 18 mars : loto gourmand

Mai : tombola

Vendredi 17 août : don du sang de 15h30 à 19h30

Samedi 15 septembre : assemblée générale

Vendredi 23 novembre : don du sang de 15h30 à 19h30

Les amicalistes se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour cette année 2018.



Échos de l'Amicale des Aînés

par Yvette Méline

En cette fin d'année 2017 l'Amicale compte 81 adhérents. Nous avons enregistré dix inscriptions et déploré les décès de Michel Charvon et de Georgette Gondoux, cheville ouvrière du club pendant plusieurs décennies. Depuis quelque temps ne pouvant plus participer à nos réunions, elle aimait, lors de nos visites, nous transmettre des anecdotes de la vie du club. Rendons aussi hommage à Marcel Nivet, Noël Perraud, Edith Ray, présidente de 1989 à 1992. Tous ont aussi fait vivre l'Amicale.

Activités rituelles

• **Le 2ème jeudi de chaque mois** nos rencontres nous donnent l'occasion de partager de bons moments empreints d'amitié, de solidarité, de partage : jeux, conversations à bâtons rompus, boissons, friandises, livres de la bibliothèque, célébration d'anniversaires...

Sont entrés dans le cercle des nonagénaires Thérèse Bouit, Adèle Merle, Madeleine Polette et dans celui des octogénaires Geneviève Basset, le père Henri Bouchot et Thérèse Lakomy.

• **Le 4ème jeudi de chaque mois,** scrabble à partir de 14h. L'entraide et la bonne humeur y règnent !

• **Tous les vendredis après-midi, à 14h et tous les mercredis, à 9h,** rendez-vous sur le parking, face à l'école : départ pour une **marche** (lieu, distance et rythme à définir selon les conditions météo du jour).

Autres activités

• **Dictées** conviviales (périodicité variable), **rencontres** avec des clubs voisins, **participation** aux manifestations des associations locales, notamment aide à l'organisation de la marche et de la course en nocturne... et bien sûr **repas et sorties pas trop éloignées.**

• **Le vendredi 4 mai,** le menu servi dans un restaurant à Montmelard a été fort apprécié



par les 38 personnes présentes. Le matin, visite commentée de la chocolaterie "Dufoux" à Charolles, avec dégustation, et l'après-midi jeux ou promenade au sommet du Mont St Cyr.

• **Le vendredi 29 septembre** agréable journée de vacances pour 36 adhérents : soleil et ciel bleu, pralines croquées à la "Maison de la Praline" à St Denis-de-Cabanne, puis régal avec d'excellentes grenouilles à Tancon, avant jeux en terrasse ou marche pour découvrir le village.

• **Des sorties organisées par le secteur Charolais-Brionnais Autunois,** notamment un spectacle à Bourg en Bresse et 5 jours dans le Périgord.

• **De mars à mai et de septembre à novembre,** au cours de séances hebdomadaires, plus de dix personnes ont bénéficié de conseils concernant la "SANTÉ SÉNIORS" : se nourrir correctement d'abord, puis bien dormir.

• **Les concours de manille,** en février et en août ont réuni respectivement 92 et 88 doublettes.

• **Deux repas, celui de l'AG, en février, et celui de Noël,** réunissent la presque totalité des adhérents, dans la salle communale.

En 2017 notre amicale a eu 40 ans, anniversaire fêté le 14 décembre, de concert avec Noël. Cette longévité a été possible grâce à l'engagement de nombre de ses membres, grâce aussi à une constante faculté d'adaptation. N'hésitez pas à venir nous questionner, à nous faire part de besoins nouveaux, de possibilités d'animations ... et, tous ensemble, nous pourrons écrire une suite à cette belle histoire.

Société de chasse

par Jean-Paul Brivet



La vie de la Société de chasse ne varie guère d'une année à l'autre. Toujours des sangliers dans les bois et à la campagne, mais ceux-ci ont tendance à changer de comportement au fil du temps.

Aujourd'hui, il n'est pas rare d'en voir des bandes de vingt et même davantage, de toutes les tailles, du marcassin au gros mâle de 100 kg et plus, de jour, dans les petits ronciers ou en plaine...

Une aventure est arrivée récemment à l'un d'entre eux… La chasse du "Grand-Bois" organisait une battue aux gros gibiers le dimanche 12 novembre. Après une traque intense, aucun sanglier n'était signalé dans l'enceinte des chasseurs... Sauf que deux chiens courants appartenant aux traqueurs avaient débusqué un gros solitaire de 90 kg qui a pris la direction du Bourg de Poisson...

L'animal entra dans le lotissement des Châteaux et se réfugia dans la cour de Thierry Vincent.

Se voyant pris au piège, il fonça sur les chiens et reprit sa course vers le terrain multisports, traversa la route, sauta par-dessus le mur de l'école et se retrouva sous le préau. Reprenant ses esprits, il franchit le mur près de l'atelier communal, en direction de l'étang Sales, pour rejoindre la campagne et ses congénères... Drôle d'histoire, à peine croyable selon les témoins de la scène...

Notre société compte une vingtaine de chasseurs. Nous avons repris des bois pour agrandir notre territoire, ouvert à ceux qui souhaitent nous rejoindre. Le mot d'ordre des responsables du bureau, que je remercie au passage pour leur dévouement est : convivialité, bonne entente entre chasseurs et respect des autres utilisateurs de la nature.

J'invite tous les amoureux de la nature à voir « L'École buissonnière », un film de Nicolas Vannier qui vise à réconcilier les vrais écologistes et les vrais chasseurs...

« C'est un bonheur de plonger dans des sous-bois ornés de fougères, d'y voir des renards, des sangliers, de suivre un vol d'oiseaux ou d'entendre le chant d'une fauvette qui se mêle au brame d'un cerf... »

N'hésitez pas à visionner ce film pour réaffirmer vos convictions profondes, celles du retour des choses simples, d'une écologie portée par des femmes et des hommes ancrés dans la nature.

Laissons les vrais utilisateurs de la nature (agriculteurs, joggeurs, pêcheurs, chasseurs) la protéger, l'embellir et non pas ces écologistes des grandes villes qui, dans leur bureau, font des commentaires et prétendent savoir ce qui doit être fait.

La Perche Brionnaise

par Jean-Yves Tortet

Pour notre Association, l'année 2017 commençait tragiquement, mi-janvier à 12 jours d'intervalle décèdaient Bernard et Michel Charvon, occupant respectivement les postes de trésorier et secrétaire. Engagés de tous les instants et, du fait de leur gentillesse, leur disparition a été un coup rude pour "la Perche Brionnaise" et tous leurs amis.

Ébranlée, notre Association se devait de réagir et de pallier ce mauvais coup du sort, le 10 mars 2017 un nouveau bureau était élu :

Bureau

Président : Mamessier Georges - St Didier en Brionnais
Vice-Président : Borde Julien - Briant
Secrétaire : Tortet Jean-Yves - Paray-le-Monial
Secrétaire adjoint : Polette Jérôme - Poisson
Trésorier : Polette David - Poisson
Trésorier-adjoint : Durand Christophe - Montceaux L'Etoile

Membres

Responsable matériel : Barbin René - Briant
Logistique : Pommier Serge - Paray-le-Monial
Vérificateur aux comptes :
Lamberet Gaston - Paray-le-Monial,
Sales Baptiste - Nochize

Garderie

Jondet Robert - Poisson
Le recrutement de deux nouveaux administrateurs âgés de 41 et 33 ans et d'un vérificateur aux comptes âgé de 20 ans apporte un coup de jeunesse à l'Association et assure sa pérennité.

Les activités en 2017

Les repas

Le 25 février, 103 personnes ont participé au repas d'hiver à la salle communale de Varenne l'Arconce. Les convives étaient très satisfaits du repas et de son déroulement.

Le 2 septembre s'est déroulé le traditionnel repas "jambons à la broche", 157 personnes y ont participé, dans une très bonne ambiance.

Le président Georges Mamessier remercie les maires de Saint Didier en Brionnais et de Varenne l'Arconce pour la mise à disposition gracieuse des salles communales servant aux repas et Assemblées.

Les empoissonnements

Le 7 mars 2017 un empoissonnement de 100 kg de truites a été réalisé sur les lots de la société à l'occasion de l'ouverture du salmonidé.

L'empoisssonnement en brochets en 2016, n'ayant pas pu être réalisé comme souhaité du fait que le pisciculteur n'avait pu nous livrer que 68 kg au lieu des 150 kg commandés, la compensation sera réalisée cette année.

Pour la prochaine saison les empoissonnements suivants sont programmés : 150 kg de brochets - 50 kg de perches – 100 kg de gardons – 100 kg de truites pour l'ouverture.

L'effectif de la Perche Brionnaise est stable : 274 cartes ayant été vendues comme l'an passé.

L'entretien des lots de pêche et le bénévolat

Tout au long de l'année une équipe de volontaires procède aux travaux d'entretien de ses lots de pêche, entre autres : tonte, débroussaillage de l'aire de pique-nique de St Didier, dégagement des arbres encombrant le vannage du moulin de Guénard, rénovation des tables de l'aire de pique-nique, ramassage des poubelles, élagage, etc...

À cela s'ajoutent les personnes qui oeuvrent à la préparation des salles, montage et démontage des barnums, service, nettoyage etc...

Le président Georges Mamessier remercie chaleureusement ces bénévoles qui assurent la bonne marche de notre société de pêche.

À l'occasion de la nouvelle année, l'ensemble du Conseil d'Administration de la Perche Brionnaise présente ses meilleurs voeux aux habitants de Poisson.

Vie paroissiale et célébrations en 2017

par Christiane Etay

Baptêmes

2 juillet de **Gaspard Labarge**

6 août de **Guillana Guérin**

2 septembre de **Gustin Foret**

Mariages

3 juin - **Mathilde Pilon** et **Clément Joachim**

15 juillet - **Sandra Eva Victoria Guyot** et **Heiko Alexander Nieft**

22 juillet - **Caroline Dupont** et **Luc Berland**

30 septembre - **Bénédicte Garmier** et **Sébastien Frère**

Professions de foi

Arthur Bodet,

Antoine Bonnardot,

Sandra Delage,

Judith Déverchère,

Gabrielle Ducarre,

Funérailles

23 janvier de **Marie-Gay**, 92 ans

9 février de **Madame Lindenberg**

28 février de **Edith Ray**, 96 ans

14 juin de **Noël Perraud**, 88 ans

7 juillet de **Georgette Gondoux**, 92 ans

28 juillet de **Julliette Cognet**, 96 ans

15 septembre de **Marcel Nivet**, 96 ans

Bref résumé des principaux temps forts de l'année

- **Le 18 juin, fête paroissiale à l'hippodrome :** messe, pique-nique après-midi : jeux pour les enfants, discussions, jeux de cartes, adoration pour ceux qui le souhaitent, goûter avec gâteau des 10 ans de sacerdoce des pères De Suremain et Drouot
- **En mai, rallye vélo avec chasse au trésor** pour 120 jeunes accompagnés de 25 personnes
- **En juillet un camp paroissial pour 32 enfants**
- **Le 17 septembre, pèlerinage à moto ;** une vingtaine de motards ont, après la messe, pris le départ pour Montceaux-l'Étoile, Anzy-le-Duc, Semur-en-Brionnais, Varenne-l'Arconce, et Notre Dame de Romay
- **Le 18 octobre, confirmation de 19 jeunes**
- **Le 26 novembre, clôture du synode diocésain ouvert en octobre 2015** Mgr Rivière promulguera les orientations qu'il souhaite pour le diocèse. À suivre…



Le père Bouchot a fêté ses 80 ans avec l'Amicale des Aînés



Comité pour la Protection de l'Environnement en Charolais-Brionnais

par Patrick Duczman

Ces derniers mois, deux projets agricoles, non dénués d'intérêts, ont sensibilisé notre nouveau territoire intercommunal.

Méthanisation

Le plus ancien concerne la transformation de lisiers et autres matières fermentescibles en Biogaz. L'initiative est plus que louable mais nous pouvons comprendre les riverains et notamment les deux restaurants voisins du site qui s'opposent au projet, à l'heure actuelle, en appel au tribunal administratif de Lyon.

La ferme aux 4 000 bovins

L'autre projet qui pourrait servir de plateforme de quarantaine aux éleveurs avant expédition vers d'autres pays, verrait 4 000 bovins concentrés près d'une zone pavillonnaire. Même si cette technique peut se concevoir pour régler certains problèmes d'exportation de bétail, cette dérive industrielle s'accompagne de risques sanitaires importants, elle amène également de grandes nuisances environnementales, acoustiques et olfactives notamment, elle est aussi source d'accidents de la circulation sur une route inadaptée au trafic.

Suite à l'enquête publique, le commissaire enquêteur a rendu un avis défavorable et le Préfet devrait donner sa décision au mois de janvier.

Encore un effort sur le tri de nos déchets

Vider les bouteilles plastique de leur contenu. Ne jetez pas de pots de yaourt, de barquettes de beurre ou de taboulé, de sacs ou films plastique dans les bennes de tri, pas plus que les pots de fleurs... que nous vous déconseillons aussi de répandre dans vos jardins. Le refus de tri coûte cher à la communauté...

Étude du bâti rural - PETR

Une étude du bâti rural du Charolais-Brionnais est en cours, dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire dont bénéficie le territoire depuis 2007 et de la préparation de la candidature du paysage culturel évolutif vivant de l'élevage bovin au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Dans les mois qui viennent, des chargés de mission du Pays Charolais-Brionnais et des chercheurs du Service Patrimoine et Inventaire de la région Bourgogne Franche-Comté visiteront la commune et contacteront les propriétaires des bâtiments présentant un intérêt patrimonial.

Cette étude a pour objectif de valoriser le patrimoine rural du Charolais-Brionnais, qui a été peu étudié jusqu'à maintenant et qui mérite d'être mieux connu. Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil et de contribuer à la réussite de leurs recherches.

Contact et renseignement : Pays Charolais-Brionnais, 7 rue des Champs Seigneurs, 71600 Paray-le-Monial, 03 85 25 96 36 / contact@charolais-brionnais.fr

Le Grand Charolais Rétrospective 2017

75
délégués communautaires

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) promulguée le 7 août 2015 a entraîné la fusion au 1er janvier 2017 des Communautés de Communes de Digoin Val de Loire, Paray le Monial et du Charolais ainsi qu'une extension à la commune nouvelle Le Rousset-Marizy. Le nouveau territoire comprend à présent 44 communes pour 40 357 habitants.

Le président Fabien Genet et ses 15 vice-présidents ont été élus le 17 janvier 2017.

Les compétences optionnelles et supplémentaires sont exercées selon les modalités mises en œuvre dans les anciennes communautés de communes. L'harmonisation de ces compétences devra être mise en œuvre pour le 1er janvier 2019.

30
réunions du bureau exécutif

9
réunions du conseil communautaire

44
communes



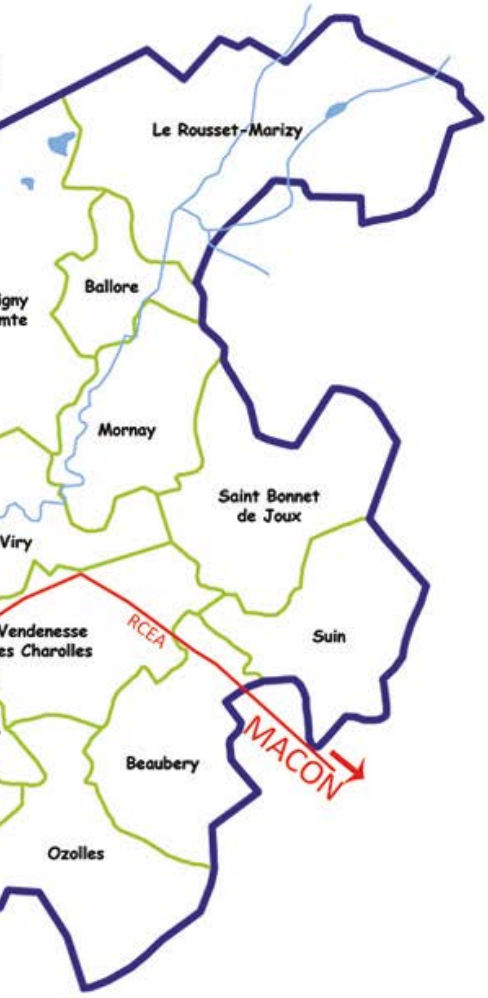
300
délibérations



Voirie

La Communauté de Communes gère la création, l'aménagement et l'entretien de 710 km de voiries définies d'intérêt communautaire, sur les périmètres des ex CC de Charolles et de Paray-le-Monial.

Le budget prévisionnel des différents types de travaux (reprise des enduits, réfection des chaussées, déneigement et fauchage, assainissement des eaux fluviales...) est estimé à 1 375 500€ pour l'année 2017.



Transport à la demande (TAD)

Suite à la signature de la convention avec la Région Bourgogne Franche-Comté sur l'organisation du TAD, les élus du conseil communautaire ont décidé d'harmoniser les demi-journées de prise en charge sur les 3 secteurs.
Les créneaux retenus sont les suivants : **mardi matin, jeudi après-midi et vendredi matin.**
Les autres critères définis avant la fusion restent inchangés, dans l'attente du nouveau règlement.

Les tickets sont à retirer auprès du CIAS situé 7 rue des Champs Seigneurs à Paray le Monial
Tél. : 03 85 81 94 52

Accueil de loisirs (Paray Le Monial)

Après une 1ère phase de démolition et un désamiantage, les travaux de réhabilitation ont repris et l'ouverture du nouveau bâtiment est prévue à l'été ou à l'automne 2018, selon l'avancement des travaux.

Coût des Travaux : 1 177 000€ HT (subventionné à 59 % : DETR, CAF, FEADER, Réserve parlementaire, Conseil Régional Bourgogne Franche Comté, Conseil départemental 71).



Harmonisation fiscale

La création de la Communauté Le Grand Charolais au 1er janvier dernier a nécessité une harmonisation de la fiscalité car les trois Communautés de Communes avaient des taux différents.
L'harmonisation des taux aurait entrainé une hausse de fiscalité sur les 12 années à venir pour une partie du territoire, alors même que le niveau de service aurait été identique.
Face à cette situation, les élus ont trouvé le moyen d'assurer la stabilité globale de la fiscalité des foyers en fixant les taux intercommunaux au niveau de ceux de l'ex-Communauté de Communes de Paray-le-Monial et en baissant simultanément la fiscalité des communes.

	Taxe habitation	Taxe foncière sur les propriétés bâties	Taxe foncière sur les propriétés non bâties
CC de Paray le Monial en 2016	11,45 %	11,680 %	18,13 %
Commune de Poisson en 2016	11,31 %	6,82 %	16,64 %
Total	22,76 %	18,50 %	34,77 %
CC Le grand Charolais en 2017	18,68 %	11,68 %	12,57 %
Commune de Poisson en 2017	4,28 %	7,16 %	23,31 %
Total	22,96 %	18,84 %	35,88 %

Patrimoine local
Poisson, au Moyen-Âge

Lors de la période médiévale, quatre châteaux se trouvaient sur le territoire de la commune de Poisson, ceux de l'Étang, Busseul*, Moulin-l'Arconce et Sermaize.



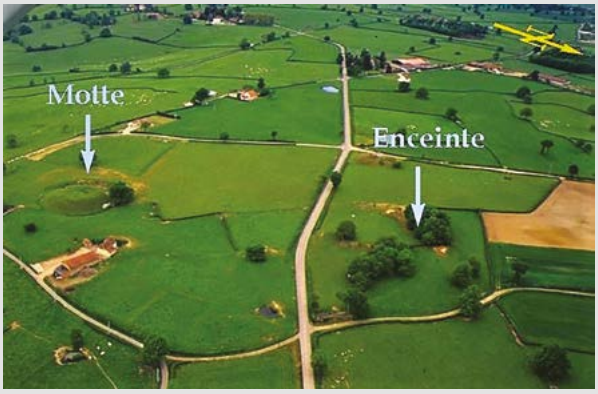
*Busseul actuellement Busseuil

(1) « Histoire de Poisson » d'E. Larue et F. V. Ray (1937)

Le premier se situait non loin du hameau de l'Étang, au lieu-dit « le pré Château », à l'extrémité de la petite colline du « bois Michon ». Eugène Larue mentionne dans son ouvrage (1) qu'il y avait là une motte assez élevée, nivelée à la fin du XIX^{ème} siècle. À son pied, on avait un grand étang avec une digue encore visible aujourd'hui, qui contribuait à la défense du site. Un moulin et un autre étang se trouvaient juste en dessous. Une mention nous apprend que la maison forte de l'Étang sera vendue en 1344, par Châtard de La Garde, à Philippe Mareschal, bourgeois de Charolles. Des vestiges de maisons avec foyers, un éperon de grande taille à monture ciselée et des fragments de poteries seront découverts au lieu-dit « le Débat », par Monsieur François Victor Ray, exploitant forestier, au début du XX^{ème} siècle. Ces trouvailles ont sans doute été faites sur l'emplacement de la motte, l'éperon étant le signe d'un habitat aristocratique d'un chevalier. Nous ne savons rien de plus sur cette maison seigneuriale et ses possesseurs.

Les trois autres appartenaient à la puissante famille de Busseul, et ils étaient situés sur la paroisse du même nom. La commune de Busseul sera supprimée et absorbée par celle de Poisson, en 1831. On peut suivre la généalogie de cette famille depuis le début du X^{ème} siècle, dont les biens s'étendaient sur de nombreuses paroisses du Charollais et du Brionnais et même en Mâconnais occidental. Très pieux, les Busseul sont souvent cités lors de leurs donations aux prieurés de Marcigny et de Paray-le-Monial, jusqu'au XII^{ème} siècle. L'un d'entre eux sera même abbé du prieuré

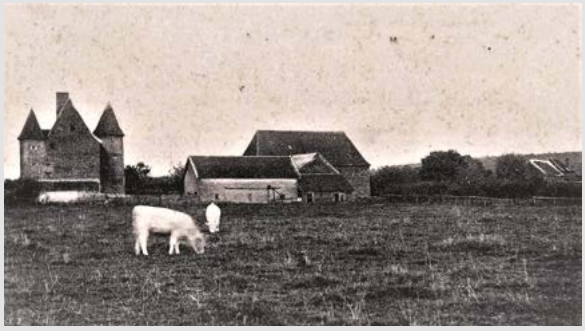
de Paray-le-Monial, au XI[ème] siècle. Ils se diviseront un peu plus tard en deux branches, celle de Saint-Sernin-en-Brionnais (aujourd'hui commune de Vauban), et celle de Moulin-l'Arconce, qui nous concerne. Elles seront de nouveau réunies au début du XVII[ème] siècle. Chevaliers attachés à la cour des comtes de Chalon, les Busseul passeront ensuite au service des ducs de Bourgogne, lorsque ceux-ci achèteront le Comté de Charollais en 1237, puis plus tard en 1390.





Le Comté comprenait alors les châtellenies de Dondain, Arthus, le Sauvement, Sanvignes, Mont-Saint-Vincent, et Charolles, dont faisaient partie les paroisses de Poisson et Busseul. Leur fidélité sera sans faille, malgré les dommages qu'ils subiront tout au long des guerres. Leurs biens et châteaux seront pillés et en très mauvais état à la fin du conflit entre la Bourgogne et la France qui verra la victoire de Louis XI sur Charles-le-Téméraire à la fin du XV[ème] siècle. Au début du XVIII[ème] siècle, leurs possessions passeront à la famille des le Prestre de Vauban, lorsque Anne-Henriette, fille unique de François-Gabriel de Busseul et de Marie-Anne de Court de Pluvy, épousera Antoine le Prestre, seigneur de Vauban, Saint-Sernin et la Bâtie, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Béthune, ingénieur principal des fortifications de l'Artois. Celui-ci était le neveu du maréchal de Vauban, célèbre ingénieur de Louis XIV. Un procès s'ensuivra avec les derniers Busseul qui seront déboutés de leurs prétentions à l'héritage. À la Révolution, les terres et châteaux de la famille de Vauban, considérés comme des émigrés, seront alors morcelés et vendus comme biens nationaux, et ils passeront ensuite entre de nombreuses mains jusqu'à nos jours.

Le berceau d'origine de leur maison et point central de leurs diverses seigneuries et châteaux se situe au lieu de Busseul, où l'on trouvait également l'église paroissiale du village. Le site placé sur un point culminant, sur le bord du plateau qui surplombe la vallée de l'Arconce, permettait de découvrir un vaste territoire, embrassant le Brionnais et le Charollais et de le contrôler. Il est même possible au vu de son emplacement exceptionnel, que le lieu ait été occupé bien avant le X[ème] siècle, ce qui en fait un site majeur pour l'histoire de Poisson. L'ensemble castral est constitué de deux mottes, situées de part et d'autre de la route départementale qui partage le site en deux parties. Côté vallée, il se compose d'une grosse motte tronconique, dont la plate-forme supérieure avoisine les 60 mètres de diamètre pour une élévation d'environ 8 mètres par rapport au terrain environnant. Les bâtiments qui s'élevaient sur celle-ci étaient sans doute constitués de bois, et ils seront incendiés à une époque inconnue. La motte était entourée par deux fossés, dont le premier est encore d'une grande profondeur, sur le côté nord.





Vue aérienne de Sermaize

De l'autre côté de la route, à une cinquantaine de mètres, se trouve le second ensemble très arasé, qui sera partiellement détruit lors du passage de la route D.10 construite au milieu du siècle dernier. Les vestiges comportent en partant du nord, un fossé très profond, associé avec un talus défensif, formé de couches alternatives de terre et de pierrailles, ayant un fort pendage vers l'intérieur, d'une hauteur d'environ trois mètres. Du côté du fossé, les matériaux étaient sans doute retenus par une palissade de pieux en bois. Ce fossé et son talus formaient à l'origine un carré d'environ 100 à 150 mètres de côté. A l'intérieur, au centre, se trouvait la seconde motte qui était de forme quadrangulaire. Il ne reste du bâtiment médiéval qui s'élevait à l'origine sur la motte, qu'un mur de fondation de plus d'un mètre d'épaisseur et d'une longueur d'environ six mètres. Elle était entourée elle aussi d'un fossé.



Réserve seigneuriale

Lors de prises de vue de photos aériennes, une grande enceinte rectangulaire a été également détectée à une centaine de mètres plus au nord de Busseul, du côté Charollais. Il s'agit sans doute d'une réserve seigneuriale, servant pour la chasse des lapins de garenne. Lorsque la famille de Busseul quittera le site pour aller s'établir un peu plus bas près d'un gué de l'Arconce, ils le laisseront à un de leurs vassaux, la famille de Verjon. En 1389, suite à une trahison, les Routards et Tard-venus, gens d'armes de la fin de la guerre de Cent ans, vont s'emparer de la maison forte de Busseul. Elle sera alors reprise puis détruite sur ordre du duc de Bourgogne, pour éviter qu'elle retombe de nouveau aux mains de l'ennemi. Au milieu du XIV^{éme} siècle, la tour, fossés et basse-cour du château de Busseul n'étaient plus qu'un domaine agricole.

La famille de Busseul abandonnera son lieu d'origine, pour aller s'installer au bord de la rivière de l'Arconce, à proximité d'un gué pavé. Elle y possédait déjà un domaine agricole, et la maison de Moulin est citée pour la première fois en 1303. Elle sera fortifiée un peu plus tard, ce qui ne l'empêchera pas d'être victime à plusieurs reprises des exactions des routiers. Un procès-verbal rappelle les excès et pillages commis dans le Comté du Charollais, par les officiers et gens d'armes du roi de France. Jean de Busseul, échanson du duc de Bourgogne, capitaine de Montcenis, déclare qu'en l'an 1438, alors qu'il était en sa forteresse de Moulin qui était non gardée, il a été attaqué par une bande d'une quarantaine d'hommes à cheval, qui vont la mettre au pillage. La maison forte qui a beaucoup souffert sera reconstruite à la fin du XV^{ème} où au début du XVI^{ème} siècle. Lors des Guerres de Religions, le château dont les défenses ont été

renforcées, sera assiégé à plusieurs reprises par les Reîtres, mercenaires à la solde des Huguenots, mais il résistera à leurs attaques. Il passera par de nombreuses mains après la Révolution, pour finalement finir comme carrière de matériaux, dans le premier tiers du XX^{ème} siècle. Le baron du Marais achètera alors la tour d'escalier polygonale, l'échauguette, des portes et des fenêtres à meneaux, ainsi que des cheminées, pour les installer dans la grande salle de son château de Chaumont, à Oyé. Heureusement le château sera beaucoup photographié pour les cartes postales anciennes, ce qui nous permet de savoir à quoi il ressemblait avant sa démolition partielle.

Si on ne sait pas à quoi ressemblait la maison forte d'origine, la nouvelle fut construite sur un plan quadrangulaire d'environ 30 par 40 mètres et entourée d'un fossé aujourd'hui comblé. Elle possédait quatre ailes de logis, entourant une petite cour où se trouvait le puits. Une grosse tour circulaire, élevée sur quatre niveaux, dont les deux premiers sont voûtés, était accolée sur l'angle nord-est. Cette tour aux murs épais, qui semble être le seul vestige de la maison forte d'origine, était défendue par des petites meurtrières. Une autre tour circulaire, beaucoup plus petite, était accolée sur l'angle sud-ouest. Elle est élevée sur cinq niveaux, dont le premier, voûté, est sous



Château de Moulin L'Arconce



Ruine de Moulin L'Arconce

le sol. Il peut s'agir soit d'un silo, soit d'un cul de basse fosse, où l'on gardait les prisonniers. Les Busseul possédaient au Moyen-Age le droit de haute justice et pouvaient donc exécuter les criminels qui se trouvaient sur l'étendue de leurs seigneuries. Un pigeonnier, formé de cases en carreaux, occupe le quatrième niveau. L'échauguette, aujourd'hui à Chaumont, était accolée à l'angle nord-est. La tour d'escalier se trouvait à l'angle intérieur des logis. Les murailles extérieures, peut-être d'origine, avaient une épaisseur d'environ deux mètres, et elles étaient surmontées d'un chemin de ronde. La basse-cour était rejetée sur le côté ouest, et elle comportait un long bâtiment rectangulaire, renfermant les granges et écuries. Celui-ci était séparé en deux par une petite ruelle, dont la clé de voûte de la porte donnant sur l'extérieur portait la date de 1603. Une petite tour circulaire, élevée sur deux niveaux, était accolée sur l'angle nord-ouest des communs, qu'elle défendait grâce à trois canonnières. Une tuilerie et un moulin se trouvaient le long du canal de dérivation des eaux de l'Arconce.

Le dernier château est situé au hameau de Sermaize sur le versant opposé de la vallée de l'Arconce, presque en face du hameau de Busseul. Sermaize apparaît en 960, lors d'une donation à l'abbaye de Cluny. Une bulle du pape Pascal II, datée des années 1110, nous apprend la construction de la chapelle de Saint-Georges de l'Isle-sous-Busseul, par Artaud de Busseul. En 1204, les Busseul y avaient plusieurs possessions, et plus tard en 1383, ils finiront d'acquérir la terre et seigneurie de l'Isle dans les villages de Sermaize et de Bière, d'Egide de Suin. La maison forte de l'Isle est citée quant à elle en 1386, elle a sans doute été construite par les Busseul. Charles de Busseul, seigneur de Moulin, Corcelles, Saint-Sernin et la Bâtie, fera reconstruire ou réparer l'ancienne demeure, en 1579, pour s'en servir de lieu de repos et de chasse. Plus tard, Sermaize passera à la famille Malard qui la possédait toujours au moment de la Révolution. Cette demeure possède un



Ruine de Moulin L'Arconce

corps de logis rectangulaire, élevé sur deux niveaux, et couvert d'un haut toit de tuiles plates. Une tour circulaire contenant l'escalier est accolée au milieu de la façade donnant sur la cour. Une autre tour carrée aux murs épais est accolée sur la façade arrière. Son rez-de-chaussée est voûté et possède une petite meurtrière défensive. En face du logis, se trouve une grande écurie rectangulaire, voûtée d'ogive. Cet ensemble semble remonter au XVI^{ème} siècle. Les autres bâtiments répartis autour de la cour sont de facture moderne. Il ne reste plus de vestiges de l'ancienne maison forte, ni de son fossé qui l'entourait à l'origine.



Château de Martigny

Un autre petit manoir se trouve au hameau de Martigny. Il remonte au XVIII^{ème} siècle, il a été construit par la famille de Vauban, pour servir comme relais de chasse.

Jean-Marie JAL : Chercheur au Centre d'Études des Patrimoines (CEP) de St Christophe en Brionnais et au Centre de Castellologie de Bourgogne mail : jm.jal@gmail.com

Ouvrages publiés aux Editions du CEP
- Les châteaux du Charolais (2015)
- Les châteaux disparus du Brionnais (2017)

Sur le Monument aux Morts, 10 soldats de Poisson « Mort pour la France » en 1917

FOMMERAND Antoine,
cultivateur aux Champs Fichaux, tué à l'ennemi le 15 février à Parroy en Meurthe et Moselle, à 40 ans

BOUCHOT Michel,
cultivateur au Grand-Bois, tué à l'ennemi le 13 avril à Lerouville dans la Marne, à 22 ans

POLETTE Claude-Marie,
cultivateur aux Bruyères Champrond, tué à l'ennemi le 19 avril à Moronvillers dans la Marne, à 20 ans

MARCHANDEAU Jean,
cultivateur à l'Etang la Vieille, tué à l'ennemi le 18 avril à Aspach dans le Haut-Rhin, à 21 ans

BASSET Pierre,
cultivateur aux Bâtonniers, porté disparu à Nauroy-Beine dans la Marne, à 21 ans

MARCAUD Pierre,
fermier à la Place de Foy, décédé des suites de ses blessures à Villers-Marnay dans la Marne, à 35 ans

SACLIER Pierre,
prêtre dont les parents résidaient aux Ferrières, décédé de maladie à l'hôpital de Paray le Monial le 30 mai, à 33 ans

LAMBERT Jean,
cultivateur à Martigny, décédé des suites de ses blessures à l'hôpital de Trèves en Allemagne, le 3 juin, à 35 ans

BONNEFOY Henri,
cultivateur aux Moquets, tué à l'ennemi à Hurtebise dans l'Aisne le 20 juin, à 30 ans

LEVEQUE Claude,
cultivateur à Martigny, décédé des suites de ses blessures le 30 octobre à Somme-Tourbe dans la Marne, à 21 ans










L'ADMR à votre service

• Pour la vie quotidienne
Ménage, repassage, préparation et aide à la prise de repas, aide à la personne (Personnes Âgées, Personnes Handicapées, Personnes Malades) transport accompagné, télé-alarme avec FILIEN.

• La garde d'enfant à domicile
permet aux familles de concilier vie familiale et professionnelle, en répondant en partie aux problèmes d'horaires atypiques, de manque de moyens de garde, etc., tout en respectant le rythme de l'enfant.

Pour tous ces services vous pouvez bénéficier d'aides financières (APA, CARSAT, CPAM, MSA, sortie d'hôpital, caisse de retraite, mutuelle, CAF, PAJE…). En l'absence de financement extérieur, nos interventions sont quand même possibles mais le coût est entièrement à votre charge. Le coût restant à votre charge ouvre droit à déduction fiscale ou crédit d'impôt.

Les bénévoles de l'ADMR et les salariées administratives vous accompagnent et vous conseillent pour la mise en place de vos interventions, et étudient avec vous les possibilités de financement.
Pour tous vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous aiderons à mettre en place la meilleure aide possible même dans l'urgence en cas d'hospitalisation.

• Téléassistance : l'appareil est mis en place par un bénévole de l'association (possibilité de prise en charge par l'APA, par les mutuelles…).
En cas de problèmes (chute, malaise…), une simple pression sur le bracelet-montre ou le médaillon, et un professionnel est à votre écoute. C'est une sécurité. La technologie évolue et de nouveaux services peuvent vous être proposés.
Pour tous renseignements : 03 85 70 92 07
Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 16h30

Nous effectuons nos interventions sur les communes de : Saint Yan, Les Guerreaux Poisson, Versaugues, L'hopital Le Mercier, Nochize, Hautefond, Volesvres, Digoin, Saint Agnan, Paray Le Monial, Vitry En Charollais, Saint Leger Les Paray, Varenne Saint Germain, La Motte St Jean, Saint Vincent Bragny.
Pour soutenir cette activité, notre Association recherche des bénévoles pour compléter l'équipe en place, dans son rôle de relation avec les bénéficiaires et pour assurer la continuité dans la gestion de l'association.
Si vous (ou l'une de vos connaissances) avez quelques heures à donner par semaine ou par mois et si vous êtes intéressé par ce type d'activité bénévole, n'hésitez pas à contacter le bureau de l'Association ou l'un des bénévoles actuels.

Correspondantes : Liliane Dauvergne : 03 85 25 03 66 / Jacqueline Bonin : 03 85 81 13 46

Réseau de santé

Toute l'information en un seul Resoclic !



Un Centre Local d'Information & de Coordination (C.L.I.C.)

Le Centre Local d'Information et de Coordination du Pays Charolais-Brionnais est un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, leurs familles et leur entourage. Des professionnels sont à votre écoute afin de vous guider dans vos démarches sur des domaines multiples : mise en place de service d'aides à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations… Aussi, si votre demande nécessite la compétence d'un autre professionnel, le CLIC vous met en relation avec ce dernier.

RÉSEAU DE SANTÉ
PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS

Un réseau de santé

Le Réseau de Santé est un dispositif de coordination qui vient en appui aux professionnels de santé. Ses actions sont destinées à toute personne en situation complexe à domicile souffrant d'une ou plusieurs pathologies, quel que soit son âge, son handicap, le stade ou la gravité de sa maladie. Des professionnels réalisent à domicile une évaluation des besoins, planifient et programment les interventions nécessaires, soutiennent les aidants, et organisent le suivi de l'accompagnement.

Notre équipe vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Boulevard des Charmes 71600 Paray-le-Monial - Tél. 03 85 24 32 64 - Fax : 03 85 24 30 20
www.reseau-du-pays-charolais.com

Poisson fait partie
de l'arrondissement de Charolles,
du canton de Paray le Monial (71600)
et de la Communauté de Communes
Le Grand Charolais depuis 2017.

3 548 ha dont 720 ha de bois
Altitude 366 m à Busseuil,
290 m à la Mairie
250 m à Moulin l'Arconce
Latitude 46.3849060
Longitude 4.1280480
607 habitants au 01/01/2016
276 habitations
dont 14 résidences secondaires
16 exploitations agricoles

STRUCTURES COMMUNALES

La commune dispose des structures suivantes :

- Mairie
- Église et cimetière
- École (maternelle, CP, CE, CM), garderie péri-scolaire
- Transport scolaire
- Salle polyvalente
- Bibliothèque municipale
- Terrains de sport du Grand Bois : football, tennis
- Place aménagée au bourg, avec terrain multisports et jeux pour enfants

LOGEMENTS COMMUNAUX

La commune possède des logements locatifs dont elle a donné mandat de gestion au SOLIHA (Solidarité Habitat à Charnay les Mâcon). Trois d'entre eux sont des logements sociaux de type T2. Les 5 autres sont de type T3, T4, T5 et T6. Tous sont situés au bourg.

VIE ÉCONOMIQUE

Commerces

- Boulangerie-Épicerie : ***Ebtisam et Christian Cognard***
- Hôtel-Restaurant-Bar : ***Daphné Genevrier et Cyrille Bonnot***
- Saveurs de Saison : ***Chantal et Daniel Paqueriaud***
- Maraîcher : ***Ferme de l'Écheneau***

Professions libérales

- Cabinet d'infirmières : ***Mmes C. Brivet, C. Junier, D. Pluriel***

Artisans

- Agence com. N.G.A. : ***M. Guyot de Caila***
- Antiquités Brocantes : ***G. Martin- Jeandeaux***
- Brasserie Kura de Bourgogne : ***H. Durand***
- Charpente : ***J-P. Labarge sarl***
- Décoratrice d'intérieur LR DECO : ***L. Renard***
- Entreprises de TP, terrassement : ***J-C. Basset, Ch. Boulogne***
- Exploitants forestiers, paysagistes : ***M. Blanchon, E. Levite, D. Cognard***
- Horticulture : ***Ets Soleymieux***
- Menuiserie : ***X. Foret***
- Poterie : ***C. Walters***
- Just'in'ongles : ***J. Blanchon***
- Confection de vêtements enfants : ***Ti BouBou***
- Artisan plâtrier peintre : ***L. Bouiller***

Services

- Chambres d'hôtes - Gîtes : ***M. et P. Mathieu, R. et J-P Bouchot, Château de Martigny***
- « Doux Élixir » : ***S. Dieudonné***
- CUMA L'Arconce (Coopérative d'utilisation du Matériel Agricole)
- « Charly Chasseur de guêpes » : ***C. Miguel***
- Secrétariat et traduction : ***R. Alloin***
- Assistantes maternelles : liste en mairie

Associations	Nom du Président	Adresse
Comité des Fêtes	Xavier Foret	*Les petits Michelets - Poisson*
Association Éducative	Estelle Beauchamp	*Le bois-jeune - Poisson*
Restaurant scolaire	Estelle Beauchamp	*Le bois-jeune - Poisson*
Amicale pour le don de sang bénévole	Céline Bernard	*Les Bâtonniers - Poisson*
Club des aînés	Yvette Méline	*Le Pâquier Ravollet - Poisson*
Perche brionnaise (3 communes)	Georges Mamessier	*Le Bourg - St Didier en Brionnais*
Société de chasse communale	Jean-Paul Brivet	*Montvalet - St Didier en Brionnais*
Comité de protection de l'environnement	Patrick Duczman	*Sermaize du Haut - St Julien de Civry*
Association intercommunale de musique	Joël Guyot de Caila	*Les Loges - Poisson*

Flash infos

Recensement militaire : appel préparation défense

Les jeunes gens et jeunes filles atteignant 16 ans dans l'année 2018 sont soumis au recensement. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

Tarifs en euros pour la location salle 2018

Réservation : à la mairie avec dépôt obligatoire du chèque caution de 300 €

Manifestations	Poisson	Autres communes
A.G. et réunions	Gratuit*	122 €
Manif. but lucratif (dîner dansant, banquet, bal…)	112 €	296 €
Mariage, réunion de famille	128 €	245 €
Vin d'honneur	61 €	122 €
Location pour décès	36 €	46 €
Vente au déballage	360 €	360 €

Électricité : *0.35 €/kw consommé*

Prix vaisselle : *forfait location établi par le Comité des Fêtes : Commune : 20 € et Extérieur : 45 €.*

Remise des clés :
Pour les réunions associatives, *récupérer les clés en mairie aux heures d'ouverture. En cas de fermeture, s'adresser à la boulangerie exclusivement aux heures d'ouverture du commerce - une clé vous sera remise à condition que la réservation ait été faite en mairie. À l'issue de la réunion, remettre le trousseau dans la boîte aux lettres de la mairie (si récupéré en mairie) ou dans celle de la boulangerie (si récupéré à la boulangerie).*

Pour les manifestations associatives ou privées *nécessitant l'utilisation de la vaisselle, les clés sont remises le vendredi à la salle communale par un employé communal ou un conseiller municipal. Elles sont rendues le lundi matin à la même personne sur place.*

** Moyennant nettoyage*

Déchetterie de Paray le Monial

La déchetterie communautaire du Gué Léger, située à Paray le Monial, est ouverte au public les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h (de 13h30 à 17h pour la période du 1er novembre au dernier jour de février).

Ouverte le dimanche de 9h à 12h. Fermée le mardi et les jours fériés. **Plus aucune vignette n'est nécessaire.**

Pour tout renseignement complémentaire, joindre le Service Environnement de la Communauté de Communes Le Grand Charolais au 09 71 16 95 93.

Services au public

MAIRIE DE POISSON

Tél. 03 85 81 07 15 / Fax. 03 85 81 50 81
Courriel : mairie.poisson@wanadoo.fr
www.commune-poisson.fr

Jours d'ouverture	Horaires
Lundi	fermée
Mardi	de 10h à 12h
Mercredi	de 10h à 12h
Jeudi	de 15h à 19h
Vendredi	de 15h à 17h
1er et 3e samedi du mois	de 10h à 12h

AGENCE POSTALE DE POISSON

Tél. 03 85 81 15 80
Courriel : ap.poisson@laposte.fr

Jours d'ouverture	Horaires
Lundi	fermée
Mardi	de 14h à 17h
Mercredi	de 14h à 18h
Jeudi	de 14h à 17h
Vendredi	de 14h à 17h
1er et 3e samedi du mois	de 9h à 12h

Calendrier des fêtes 2018

JANVIER		
11	Galette des Rois	*Amicale des Aînés*
FÉVRIER		
03	Veillée jeux	*Comité des Fêtes et Don de sang*
07	Vente pizzas	*AEP + Restaurant scolaire*
08	Assemblée Générale	*Amicale des Aînés et AEP*
09	Carnaval + vente pizzas	*AEP + Restaurant scolaire*
16	Don du Sang de 15h30 à 19h30	*Amicale pour le don de sang*
27	Concours de manille	*Amicale des Aînés*
MARS		
10	Nocturne de Poisson – course à pied	*AEP*
18	Loto	*Amicale pour le don de sang*
AVRIL		
28	Avril de Poisson	*Association Musicale du Charolais-Brionnais*
MAI		
21	Randonnée Pédestre	*Comité des Fêtes*
JUIN		
30	Fête de l'école	*AEP + Restaurant scolaire + École*
JUILLET		
28	Fête Patronale	*Comité des Fêtes*
AOÛT		
17	Don du Sang de 15h30 à 19h30	*Amicale pour le don de sang*
28	Concours de manille	*Amicale des Aînés*
SEPTEMBRE		
09	Vide-Greniers	*AEP, Restaurant scolaire et Coopérative*
15	Assemblée Générale	*Amicale pour le don de sang*
OCTOBRE		
13	Repas des Aînés	*CIAS*
NOVEMBRE		
11	Concours de manille	*Restaurant scolaire, AEP*
23	Don du Sang de 15h30 à 19h30	*Amicale pour le don de sang*
DÉCEMBRE		
01	Téléthon	*Conscrits*
01	Opération sapins	*Restaurant scolaire*
08	Illuminations, Marché de Noël	*Comité des Fêtes + École ainsi que la participation des commerçants de Poisson*
13	Repas de Noël	*Amicale des Aînés*
16	Vente de jacinthes	*Restaurant scolaire*
16	Assemblée Générale	*Comité des Fêtes*
21	Noël de l'Ecole	*AEP + Restaurant scolaire + École*

À quels métiers correspondent les outils utilisés à Poisson avant et après la guerre de 1914-1918 ?

« Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage » (Nicolas Boileau)

1


2


3


4


5


6


7


8


9


10


11


12


13


14

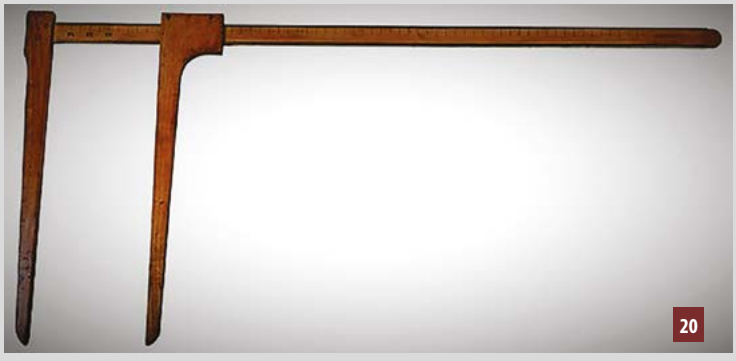

15


16


17


18


19


20


21


22


À vous de jouer ! Réponses sur le site internet à partir du 1er juin.

NGA 03 85 81 45 21 - 71600 POISSON